

panorapresse.ouest-france.fr

Les lycéens ont plaidé les causes qui leur tiennent à cœur

3-4 minutes

Mardi 12 mai, 336 élèves du lycée Littré d'Avranches ont plaidé pour les Droits de l'homme. Un concours citoyen fort pour dénoncer les injustices du monde.

Mardi 12 mai, 336 élèves du lycée Littré se sont retrouvés sous le haras d'[Avranches](#), à l'occasion de la 14^e édition du Concours de plaidoiries sur les Droits de l'Homme.

Ainsi, les onze classes de première générale et technologique ont participé à cette opération pédagogique et citoyenne, organisée en partenariat avec la section avranchinaise de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).

Sous la conduite de leur professeur d'EMC (Éducation morale et civique), les élèves, travaillant seuls ou en binôme, ont choisi un sujet d'actualité impliquant une violation des articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Après une phase de recherche, ils se sont lancés dans la rédaction de leur plaidoirie, qu'ils ont présentée ensuite devant l'ensemble des élèves de leur classe.

Chaque classe ne pouvant présenter qu'une seule plaidoirie lors de la compétition, elle a dû alors sélectionner le camarade ou le binôme qui l'a représentée le 12 mai.

Les orateurs plaident diverses causes

Quinze orateurs, dont quatre en duo, sont donc montés sur l'estrade de l'ancien haras pour convaincre le jury et leurs camarades. Les thèmes abordés allaient du droit à l'éducation au Soudan, des violences faites aux femmes, de l'accompagnement des personnes âgées, de la paix pour la Palestine, des enfants de l'ASE ou des violences intrafamiliales, entre autres.

Quatre prix décernés

À l'issue de la matinée, quatre prix ont été décernés. Le prix de la Ligue des Droits de l'Homme a été remis à Julie Herbel-Carpentier pour sa plaidoirie consacrée aux « violences faites aux femmes ». Le prix Jacques Burin du lycée a été remis à Lounaë Morin pour « Ceux que l'on ne touche pas », plaidoirie dédiée aux intouchables en Inde. Le prix du public est allé au duo composé d'Aaron Simon et d'Enzo Noutcha Gongga qui a mis en avant « Le droit à l'éducation au Soudan ». Enfin, le prix coup de cœur a été attribué à Marie-Emilie Ybert sur le sujet de « l'accompagnement des personnes âgées ».

Julie Herbel-Carpentier, en première générale, âgée de 16 ans et qui envisage peut-être de devenir députée, a confié après la remise des prix : « **La lutte contre les violences faites aux femmes est un sujet qui me tient vraiment à cœur, car je suis féministe depuis longtemps. Je voulais donc aborder ce sujet car je trouve que l'on n'en parle pas assez** ».

Les lauréats se sont vu remettre un bon d'achat de 50 €. Les finalistes non primés ont reçu un bon d'achat de 15 €, et Albane Bodin, auteur de l'affiche retenue pour annoncer la finale, un bon d'achat

de 50 €. Tous ces bons sont à valoir à la librairie Mille et une pages.

Les vainqueurs des deux premiers prix participeront, le samedi 30 mai, à la finale départementale organisée par la LDH de la [Manche](#) au lycée Nature à [Coutances](#).



Les lauréats de gauche à droite : Marie-Emilie Ybert, Aaron Simon, Noutcha Gongga, Lounaë Morin et Julie Herbel-Carpentier.